

(réf:0535)

Créer et faire vivre une commission locale d'éthique et de bientraitance : comment s'y prendre ?

L'éthique réfléchit sur la personne et sur son interaction avec son environnement, sur la liberté, sur la bientraitance, sur la responsabilité et sur la justice. Elle s'appuie sur des principes fondamentaux d'humanité et de dignité, de solidarité, d'équité et d'autonomie... Elle comprend l'ensemble des réflexions et interrogations portant sur la valeur, le sens et les conditions d'exercice de l'accompagnement des personnes accueillies, au-delà d'une logique d'action purement technique. La réflexion éthique aide les professionnels à analyser et à clarifier les éléments de complexité de manière collégiale et pluridisciplinaire : elle contribue à la cohésion des décisions et des équipes en impulsant une dynamique de responsabilisation. En cela, elle accompagne les professionnels au quotidien en favorisant l'articulation entre les positionnements individuels, professionnels et institutionnels. Éclairer les progrès des sciences sociales, soulever des enjeux de société nouveaux et poser un regard éthique sur ces évolutions, favoriser le dialogue citoyen, émettre des avis sur ces questions à partir d'études de cas, de questions : telles sont les missions d'une commission d'éthique et de bientraitance qui s'inscrit au cœur de débats contradictoires et participatifs. La réflexion éthique est un projet managérial à part entière : la création d'instances souples et adaptées aux besoins des établissements ou services est un élément de réponse à cette problématique.

Prérequis :

Cette formation ne nécessite pas de pré-requis

Public :

Direction d'établissement ou de service, de pôle d'activité, responsables gestionnaires d'établissements et de services

Objectifs :

- Intégrer une démarche éthique dans les pratiques professionnelles en impliquant l'ensemble des acteurs concernés
- Identifier les exigences et les enjeux d'une réflexion éthique
- Repérer, créer ou optimiser les outils et méthodes de mise en oeuvre d'une commission d'éthique
- Identifier les situations et les questionnements éthiques prioritaires pour la commission d'éthique
- Conduire un questionnement éthique
- Pérenniser la démarche éthique de la structure, à long terme

Contenu :

- Adaptation aux évolutions de l'action sociale ; l'engagement des acteurs : les interrogations éthiques
- Articuler les notions et enjeux ; concepts apparentés : éthique, morale, droit, déontologie, bientraitance, responsabilité, philosophie
- Exigences pour la mise en oeuvre d'une réflexion, d'une organisation, enjeux de l'éthique dans l'accompagnement
- Organisation et fonctionnement d'un comité ; mise en place d'un questionnement éthique, travail sur les représentations
- Instance éthique, comité éthique, commission de réflexion d'éthique ?
- Composition pluridisciplinaire : pratiques en perspective, rôles et responsabilités des acteurs, inter établissements
- Etapes de la création, outils de fonctionnement (règlement intérieur, charte, ...), ressources documentaires ; assurer souplesse et efficacité dans l'organisation et le fonctionnement ; rôle de la structure dans la réussite du projet : la démarche dans le projet institutionnel
- Les situations de crise ou de conflits de valeur, les freins et obstacles à la mise en place de la démarche
- Faire émerger le questionnement : méthodologie, recensement des thématiques et situations prioritaires à étudier
- Remettre en perspective ses pratiques professionnelles : traiter une situation problématique ; analyse des situations qui posent problème, résoudre les injonctions paradoxales
- Rédaction des avis de la commission ; décision et action après une démarche éthique ; évaluer les impacts de la démarche sur les bénéficiaires ; analyse en continu des situations rencontrées ; évaluation de la démarche
- Pérennisation de la démarche sur le long terme ; communication sur la commission et ses travaux

Durée :

2 jours - 14 heures - juin

Intervenants :

Cadre du secteur médico-social - Juriste

Prix :

350 €

Contact :

Joëlle LONCHAMPT

IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANCON

Tél : 03 81 41 67 53 - Port : 07 69 46 20 97 - Courriel : joelle.lonchampt@irts-fc.fr

